

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10024 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENOUAR MOHAMED

A 91368

Date de naissance : 03/10/1969

Adresse : 72, bt. MAZOLA, Rue 1, Hay Hamra - casab

Tél. : 0626.0902.00 Total des frais engagés : 250.121.824.1500 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. SAIFAOUI Nora
Ophthalmologiste
193, Bd Oum Rabii, Etage 1
Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 93 03 80

Date de consultation : 13/01/2024

Nom et prénom du malade : BENOUAR RAYHANE Age : 05/11/2007

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : 26 JAN. 2024

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 13/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : P.Say



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/24	08		250/00	Dr. SAIFAOUI Noura Ophtalmologiste 193, Bd Oum Rabil, Etage 1 Outa - Casablanca Tél : 05 22 93 03 80

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Bâcher du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
Bâcher du Pharmacien Drou du Fournisseur Anglo Bd. Menjra Santr Hay Hassoun Casablanca Anglo Bd. Menjra Santr Hay Hassoun Casablanca	14/01/24	181,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
 OPTIC OPTIQUE SARL Liaisons Rennes 75000 Paris Tél. 01 40 20 12 34	AU 19/01/2024					1.200,00	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient											
				COEFFICIENT DES TRAVAUX										
				MONTANTS DES SOINS										
				DEBUT D'EXECUTION										
				FIN D'EXECUTION										
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td></td> </tr> </table>	H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	11433553	G	35533411		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412	21433552												
D	00000000	00000000												
B	00000000	11433553												
G	35533411													
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS										
				DATE DU DEVIS										
				DATE DE L'EXECUTION										

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophtalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot

Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France

Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

- Chirurgie réfractive

- Maladies et chirurgie des paupières

- Maladies de la cornée (kératocône)

- Maladies de la rétine

- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نورة الصيفاري

طب وجراحة العيون

كبار وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس
دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس
طبية سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة الجلالة بالليزر

- تصحيح البصر

- أمراض الدموع وجراحة الجفون

- أمراض القرنية

- أمراض الشبكية

- الليزر

ORDONNANCE

13 janvier 2024

Casablanca, le

Mlle BENOUAR RAYHANE



OPATANOL: collyre cl

1 goutte 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 2 Mois



Dr. Nora SAIFAOUI

Ophtalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot

Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France

Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

- Chirurgie réfractive

- Maladies et chirurgie des paupières

- Maladies de la cornée [kératocône]

- Maladies de la rétine

- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نوره الصيفاري

طب وجراحة العيون

كبار وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس

دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس

طبيبة سابقة بمستشفى 20 شتن - الدار البيضاء

- جراحة العدالة بالليزر

- تصحيح البصر

- أمراض الدمع وجراحة الجفن

- أمراض القرنية

- أمراض الشبكية

- الليزر

ORDONNANCE

13 janvier 2024

Casablanca, le

Mlle BENOUAR RAYHANE

Monture + verres correcteurs Organiques Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

Vision de loin :

- OD = - 2.25 (- 0.50 à 165°)
- OG = - 1.00 (- 0.25 à 25°)

Dr. SAIFAOUI NORA
Ophtalmologiste
133, Bd Oum Rabiaa 1er Etage Oulfa
CASABLANCA
Tel : 05 22 93 03 80 / 06 05 95 66
CPTIC OPTIC
Institut des Cœurs et des Yeux
Tel : 05 22 93 03 80

193، شارع أم الريبيع (قرب ليديك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à coté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

OPTIQUE OPHTALMIQUE

Casa-Le :19/01/2024

Nom : Benouar Rayhane

FACTURE N° 882

OPTIQUE OPHTALMIQUE SARL AU
Maroc, Rue 110, CSA 20200 Ray Hassani
Tél: 0524 42 00 00
B. Rayhane

Désignation	Prix Unitaire	Total
Monture Optique		500.00dhs
Type De Verres	<p>2 verres Organiques</p> <p>Antireflets Anti-Bleu 1.6</p>	1000.00 dhs
Correction Vision de loin	<p>OD : -2.25(-0.50à165)</p> <p>OG : -1.00(-0.25à25)</p>	
Correction vision de près		
	<u>Total</u>	1500.00dhs

D'ont la TVA est 20% la présente facture est arrêtée à la somme du : **Mille Cinq Cent Dirhams**

Autorisation : 1566/2015 Patente : 35095123 R C :302469 IF : 15164395 ICE : 000163674000025